

## **DELIBERATION N° 06 - MODIFICATION DES TARIFS DE LA MEDIATHEQUE**

**Rapporteur : MME THOMAS**

Les tarifs actuels de la Médiathèque municipale ont été fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2008 comme suit :

- 11,00 € pour les ludréens,
- 17,00 € pour les adultes de l'extérieur,
- 5,00 € pour les adolescents, à partir de 14 ans, qui empruntent des CD audios et des DVD,
- gratuité pour les enfants ludréens et les enfants de l'extérieur,
- gratuité pour les collectivités de l'extérieur (écoles, crèches, collèges, etc.).

Depuis 2008, la Médiathèque a élargi son offre de documents et de services, passant de 61 000 à 66 000 documents, introduisant le support DVD, le prêt de liseuses, les avertissements de réservations par mail, l'introduction de nouvelles animations, la mise en place d'un nouveau site web avec possibilité de téléchargement des listes de nouveautés et de bibliographies, etc.

Les rapports d'activité de la médiathèque établis chaque année permettent de comprendre l'évolution de ses services.

De plus, le nombre de collectivités extérieures utilisant le secteur "jeunesse", notamment, et ses ressources documentaires et humaines (conseils, recherches personnalisées, bibliographies à la demande) a augmenté de plus de 30% au cours des trois dernières années pour atteindre le nombre de 85 actuellement. Il convient donc d'en tenir compte.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,  
décide à l'unanimité :

- de modifier les tarifs de la Médiathèque Municipale comme suit :
  - 12,00 € pour les adultes ludréens,
  - 19,00 € pour les adultes de l'extérieur,
  - 19,00 € pour les collectivités de l'extérieur (sauf groupes d'enfants ou d'adolescents handicapés).

Les autres tarifs de cotisation restent inchangés :

- 5,00 € pour les adolescents, à partir de 14 ans, qui empruntent des DVD et des CD audios,
- gratuité pour les enfants de Ludres ou de l'extérieur.

Les tarifs de photocopies, retards, ventes de livres restent inchangés également.

Les recettes correspondantes sont prévues au Budget Primitif 2013.